

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
N.I.F 09.9028019036617

ولاية المسيلة
مديرية الأشغال العمومية
الرقم الجبائي: 09.9028019036617

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°21/2026 paru dans les quotidiens nationaux : " عالم الاهداف " en langue arabe et " derby " en langue française en date du : 30/03/2026 , Pour :

- Réalisation d'un Dalot multicellulaire au CW 02 au pk 76+900 Oued Djlail (W.M'sila).

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donnée lieu aux résultats suivants, Que le Projet est attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise	Montant du Marché Après Correction(DA)	Délais	Note Technique /100 points	Offre Financière
E.B. T.P H et tout corps d'état , Local n°01 Ain Khadra - M'sila - ZERKAOUI RAOUF NIF : 798228130000727	55.950.349.00	05 Mois	84	L'unique Offre et Qualifiée Techniquement

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Le Directeur